

Image not found or type unknown



Heritage d'une personne atteinte d'Alzheimer

Par **pierrois**, le **19/04/2013** à **09:41**

Bonjour, Mon beau-père veuf, est entré dans une maison de retraite depuis un mois et sa maison est inhabitée . Ma belle-soeur et ses enfants ont commencé à se servir en emportant des objets de prix malgré la demande ferme de ma femme de toucher à quoi que ce soit tant que mon beau-père est vivant même s'il est sûr qu'il ne réintégrera jamais sa maison (dont ma femme est seule héritière) . Nous n'avons pu avoir un RV avec notre notaire que pour le 30 avril . Que pouvons-nous faire ? Avons nous le droit de dresser un état des lieux, de le communiquer à ma belle-soeur et de changer les serrures ? Merci de me répondre .